N°98.ÉTÉ.2009

Oh! Olivet

MAGAZINE DE LA VILLE D'OLIVET

› **On en parle**
RSA, mode d'emploi

04

› **Ils font Olivet**
Raymond SERVAIS,
l'homme aux deux passions

11

› Dossier

BONS PLANS ÉTÉ 2009

N° 98

Oh ! Olivet

Au sommaire de cet été...

- **Retour sur...** 03
- **On en parle** 04
- **Oh ! le carnet** 06
- **Dossier** 07
  Les bons plans sorties été 2009
- **Oh ! Expression** 10
- **D'hier à aujourd'hui** 11
  Le Poutyl : un domaine chargé d'histoire
- **Ils font Olivet** 11
  Raymond SERVAIS, l'homme aux deux passions

RENDEZ-VOUS FIN AOÛT POUR LE NUMÉRO DE RENTRÉE DU OH ! OLIVET

Edito

Chère Madame, Cher Monsieur,

La saison des visites de quartier à vélo a repris et leur succès ne se dément pas. Voilà maintenant quatre ans qu'elles sont organisées et vous êtes toujours plus nombreux à y participer. C'est bien là, la preuve de leur utilité car elles permettent de maintenir ce lien et cette proximité entre vous et nous.

Nos échanges sont toujours constructifs, parfois vifs mais jamais agressifs, simplement parce que les sujets émanent de votre vécu, de votre quotidien. En tant qu'élus, ces visites de terrain restent pour nous indispensables. Elles nous permettent de ne pas nous couper de vos réalités et des difficultés que vous pouvez vivre de temps à autre. Bien souvent d'ailleurs, à vos problèmes, des solutions sont trouvées sur place.

Mais il n'y a pas que des problèmes évoqués dans ces visites. C'est aussi pour l'équipe municipale et vos conseillers de quartier, l'opportunité de vous parler de votre quartier et de ses projets en toute simplicité. Car venir à votre rencontre à vélo, c'est aussi s'affranchir d'un certain formalisme ; on parle ainsi plus ouvertement et sans appréhension sans avoir à passer en mairie. Ce principe aujourd'hui bien installé à Olivet a été repris depuis dans plusieurs villes de France.

Cette démocratie participative d'un genre nouveau est le nouveau visage de la vie politique que nous souhaitons pour Olivet.

Pour toutes ces raisons, ces rencontres participent pleinement à faire avancer la ville ensemble et en toute transparence.

Hugues SAURY
Conseiller général, Maire d'Olivet

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Hugues Saury, Conseiller général - Maire • RÉDACTION ET COORDINATION : Sophie Cazin, directrice de la communication avec la collaboration de Ronan Guillerm • CRÉDIT PHOTOS : mairie d'Olivet, Force Motrice, Fotolia, Istockphoto, Wall Communication, Samuel Roux - CONCEPTION "OH ! OLIVET" : www.forcemotrice.com • CONCEPTION ET RÉDACTION "OH ! SORTIR" : Emile Bergevin, service communication • IMPRESSION : Prévost Offset • DÉPÔT LÉGAL : juillet/août 2009 • **MAIRIE D'OLIVET - 283 rue du Général de Gaulle BP 129 - 45161 Olivet cedex, 02 38 69 83 00** • Imprimé sur papier FSC (issu de forêts gérées durablement)

Olivet
www.ville-olivet.fr

Retour sur... Mai Juin

27 MAI 2009

Sécurité : en avant toute !

Centres de loisirs, conseils des jeunes d'Olivet et des communes voisines étaient invités par la Police Municipale à une journée dédiée à la sécurité routière. Par le jeu, ils ont notamment appris l'importance d'attacher leur ceinture en voiture.

20 MAI 2009

Déjeuner sur l'herbe

Une fois n'est pas coutume, il y avait école ce mercredi là. L'occasion était néanmoins trop belle, avec un beau soleil, de faire une pause en famille et entre amis autour d'un grand pique-nique dans le parc du Poutyl. Ça se passe comme ça à Olivet !

22 MAI 2009

Jumelage

Plusieurs familles de Bad Oldesloe étaient en visite à Olivet pendant le week-end de l'Ascension. Les Allemands ont été reçus en mairie avec les familles qui les accueillaient dans le cadre du jumelage qui uni nos deux villes depuis 1996.

4 & 5 JUIN 2009

Les Usépiades

En lever de rideau de la grande semaine sportive « Olivet en sport », se sont tenues les Usépiades. Ces deux journées dédiées au sport de plein air ont réuni 700 scolaires au Donjon.

2 JUIN 2009

Pédibus'ons !

Ces « petits gilets jaunes » marchant d'un pas décidé, c'est le pédibus qui est en route pour l'école.
Une première ligne « allée des Forsythias » est en test et dessert chaque matin les écoles élémentaires de la Cerisaie et de la Providence. En tête et en fin de cortège, des parents volontaires pour accompagner les enfants.
L'initiative sera reconduite à la rentrée.

6 JUIN 2009

Noras-Belle Croix à vélo

Lors de la visite de quartier du 6 juin, c'est le stationnement rue du Pressoir Aubry, suite à l'ouverture de l'établissement « Le Levain », qui a fait débat. La mairie réunira prochainement les intéressés afin de trouver une solution. Parmi les autres sujets abordés : le boulevard Victor Hugo, les travaux de la route d'Ardon et le centre de permis de conduire rue Paulin Labarre.

SOCIAL

RSA
Mode d'emploi

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin en remplacement du RMI(1). Sa principale nouveauté : encourager le retour à l'emploi. Tout ce que vous gagnez vient s'ajouter au RSA.

Jusqu'à présent, tout bénéficiaire du RMI qui travaillait quelques heures ou quelques jours par mois voyait ce qu'il gagnait déduit de son RMI. Désormais avec le RSA, l'aide reçue viendra s'ajouter au salaire perçu. Une aubaine pour les travailleurs à faibles revenus qui pourront ainsi cumuler revenus du travail et revenus de la solidarité. Pour les bénéficiaires, c'est du pouvoir d'achat en plus et donc un encouragement à exercer ou reprendre une activité professionnelle.

Le RSA pour qui ?

D'abord, pour toutes les personnes qui percevaient le RMI ou l'allocation parent isolé (l'API). Elles toucheront le RSA sans aucune démarche à effectuer. Ce basculement d'une prestation sociale à une autre se fait automatiquement.

Pour en bénéficier, rappelons qu'il faut être âgé de plus de 25 ans (ou avoir moins de 25 ans avec un enfant à charge ou à naître) et être sans activité, ou exercer, et c'est nouveau, un emploi dont la rémunération est inférieure à 880 € par mois, montant correspondant au seuil de pauvreté pour une personne seule.

Mais le RSA peut aussi s'appliquer dans bien d'autres cas de figure. Par exemple, un salarié payé au SMIC, marié avec deux enfants aura droit au RSA. Chaque situation est particulière et peut conduire à la possibilité de percevoir ce complément de revenu. Pour le savoir, le plus simple est encore de procéder à une simulation. Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville (CCAS), a mis en place des permanences pour recevoir le public.

Tout savoir en mairie

Tous les mercredis et vendredis de 9h à 12h, les Olivetains peuvent être reçus sans rendez-vous dans les bureaux du Pôle Social en mairie. Il est conseillé de se munir des pièces justifiant des ressources des trois derniers mois, afin que la simulation soit la plus juste possible. Si les droits au RSA peuvent être ouverts, le CCAS se chargera alors de monter le dossier.

Autre point positif : l'accompagnement professionnel ou social des bénéficiaires, par des chargés d'insertion du Conseil général ou des agents du CCAS, se fera désormais dans des délais beaucoup plus courts, sous un mois et non plus trois. Un coup de pouce supplémentaire pour gagner en efficacité vers des solutions adaptées au parcours de chacun.

En savoir plus : www.rsa.gouv.fr ou le 38 39(2) « allo service public »

(1) Revenu minimun d'insertion. (2) Coût d'une communication locale depuis un poste fixe.

INFO PRATIQUE

Nids de guêpes : quoi faire ?

Les sapeurs-pompiers du Loiret n'ont plus pour mission la destruction des nids d'insectes chez les particuliers.

Pour s'en débarrasser, il faut faire appel à un professionnel (liste consultable dans les pages jaunes de l'annuaire à la rubrique concernée). S'il y a néanmoins carence avérée des entreprises contactées, il sera toujours possible de solliciter les pompiers. Le montant de leur intervention sera alors facturé 100 €.

CHIFFRE DU MOIS

47,95%

C'est la participation aux élections européennes à Olivet, le 7 juin dernier. 6 480 électeurs sur les 13 551 inscrits se sont présentés dans les 16 bureaux de vote. Cette participation a été de 8 points supérieure à la moyenne dans le Loiret.

TRAVAUX

DES RONDS-POINTS *rue de la Source*

Trois giratoires vont être réalisés entre juillet et septembre. Ces aménagements doivent permettre de fluidifier la circulation pendant la construction de la passerelle du pont Leclerc.

Dès cet automne commenceront pour environ 18 mois les travaux d'aménagement de la passerelle piétons/cycles en encorbellement du pont Maréchal Leclerc. Trottoirs et chaussée seront également refaits.

Durant tout le temps du chantier, la circulation sur le pont sera mise en sens unique dans le sens « entrant », soit dans la direction allant du nord d'Olivet vers le centre-ville. Cette solution a été retenue par les habitants, les conseillers de quartier et les commerçants au cours de réunions publiques.

Dans l'autre sens, c'est-à-dire pour sortir d'Olivet et partir en direction d'Orléans, il faudra suivre les itinéraires de déviation. Et emprunter la rue de la Source en particulier.

La mairie a donc anticipé l'augmentation prévisible du trafic sur cette voie en décidant de la réalisation dès cet été de trois giratoires. Ils viendront remplacer les stops à l'intersection avec la rue Hème et les feux tricolores aux carrefours de la rue du Camp des Indiens et de la rue du Pont Cotelle. La circulation devrait ainsi être plus coulée, moins marquée par les arrêts et les redémarrages. Les ronds-points présentent en outre l'avantage de modérer la vitesse des automobilistes.

Ces aménagements, dans un premier temps provisoire, seront requalifiés à l'issue de la période des travaux de la passerelle.

Bientôt un rond-point à l'intersection de la rue de La Source et du pont Cotelle.

SPORT & LOISIRS

Echecs et gagne !

L'équipe d'échecs du Lycée Charles Péguy emmenée par 4 jeunes Olivetains Adrien Allorant, Grégoire Naudion, Maxime Touzeau et Jérémy Vignelles est devenue championne de France. Ces 4 joueurs aguerris formés au club de St Pryvé – Olivet, « La tour prends garde » font honneur à l'association et à leur ville. C'est entre le 29 et le 31 mai, sur l'Ile Sainte Marguerite dans la baie de Cannes que les « 4 mousquetaires » ont remporté le titre. En réalisant un sans faute avec 9 victoires sur 9 rondes jouées, nos quatre jeunes Olivetains ont bien mérité leur trophée.

Ils ont accroché à leur tableau de chasse des clubs prestigieux comme Montpellier, Cannes et Metz qui faisaient pourtant office de favoris. Le vendredi 5 juin, les 4 lauréats ont été félicités par Ken Pousse, Président de la ligue Centre Val de Loire des Echecs, Thierry Cousin, Maire de St Pryvé et Michel Venin, Adjoint au Maire d'Olivet chargé des sports.

ZAPPING

VISITES DE QUARTIER À VÉLO

Les prochains quartiers visités à vélo par l'équipe municipale sont :

- **Val-Couasnon : sam. 4 juillet à 9h**
- **Val-Plissay : sam. 11 juillet à 9h**

Itinéraires sur : www.ville-olivet.fr

Retrouvez ici les dates de fermeture de vos boulangeries :

- **Boulangerie Marteau,** 437 avenue du Loiret : 05/08 au 26/08
- **Boulangerie des Quatre,** 911 avenue du Loiret : 09/07 au 04/08
- **Boulangerie Savigny,** 206 rue Marcel Belot : 27/08 au 10/09
- **Boulangerie Chalin,** 353 rue Marcel Belot : 13/07 au 05/08
- **Le Fournil d'Olivet,** 467 rue Marcel Belot : 26/07 au 18/08
- **Boulangerie Nicot,** 761 rue du Général de Gaulle : 08/08 au 30 /08

TRANQUILLITÉ VACANCES

Des patrouilles de surveillance sont assurées par la Police Municipale pour veiller sur votre habitation pendant votre absence.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de remplir un formulaire disponible à la Police Municipale et de donner ses dates de congés.

Service gratuit. Police Municipale : 636 rue Marcel Belot

PERDU ? TROUVÉ !

Doudous, gilets, sacs de sport... En fin d'année, les écoles confient les effets personnels non réclamés à la Police Municipale. Une piste à ne pas négliger si vous êtes à la recherche d'un objet égaré.

MODE DE GARDE

La crèche parentale la Souris Verte dispose encore de quelques places pour accueillir de jeunes enfants de 3 mois à 6 ans. L'accueil est assuré du lundi au vendredi de 8h à 18h.

La Souris Verte : Clos de Lorette 2107 rue de la Source à Olivet - Tél : 02 38 692 692 lasourisverte45@orange.fr

Oh! ensemble

Retour sur le conseil municipal du...

VENDREDI 29 MAI 2009

L'approbation du dossier d'enquête publique pour le projet d'extension de la crèche de la Petite Motte et la demande d'ouverture des enquêtes publiques.

L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 € au profit du Club d'Echecs "La tour prends garde" au titre de frais de déplacement.

Le choix de la délégation par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation des deux piscines.

La demande d'une subvention au Conseil Général pour la mise en place d'initiations musicales dans les écoles élémentaires.

L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 600 € au profit de l'association Lumières et Sons d'Autrefois dans le cadre de l'organisation du Festival des Arts.

L'approbation de l'élaboration d'un Agenda 21 et la demande d'une subvention au Conseil régional du Centre pour le financement de la mission confiée au cabinet ACTERCONSEIL.

L'acquisition d'une parcelle de 552 m² située rue de la Vallée pour un montant de 165 000 € afin de constituer une réserve foncière pour accroitre le parc de logements locatifs sociaux et tendre à la réalisation des objectifs résultants de la loi SRU.

Toutes les décisions prises en Conseil Municipal sont consultables en Mairie. Prochain conseil municipal :
VENDREDI 24 JUILLET À 20H30

Oh! le carnet

Bienvenue aux bébés !

- Nicolas BRUNEAU - DEROUARD
- Léane FURSY
- Lucas TINE
- Késya FERNANDEZ - BARDOT
- Jules BARRAU
- Apolline BLAISOT
- Carla SUIGNARD - RIGOIN
- Adam M'CHALLA
- Alix DULAU
- Martin PAILLAT
- Lucas GALVAN
- Clara SABA - PENHOËT
- Gaëtan REYNAUD
- Elissa GAUCHER
- Pierre MARCAULT
- Luna ARPAGE
- Joshua AUSSAGE
- Junior NZIANDA
- Arthur CHÈDEVILLE
- Nathan BEAUCHAINE
- Lorenzo DO VALE
- Pablo DAVILA - FLORENS
- Edgar POUPART - MORGAN
- Yanis POITEVIN
- Valentine CARLE
- Ambre TAILLIERE
- Timéo VINAUGER - PIONNIER
- Shaïma EL GUARABI - RAYNAL
- Anaïs MAAKAROUN
- Gabin CHENAULT
- Fabian BERCIER
- Lily DANET - PASSAGOT
- Eliott DRUART
- Eloane FOLGOAT
- Seid MAHAMAT NOUR YOUSSOUF
- Apolline ARNOULT
- Zoélie NOËL - BOSSERT
- Fériale BAHOUKA
- Amaury VILAIN
- Lucas BOUDVILLAIN
- Flavien LEBRUN
- Louanne BEZY
- Julie VALLÉE
- Enzo CHAUMONT
- Karim HACHAD
- Charlotte CAMUS
- Erwann BARDOU - MERCIER
- Valentine LARMIGNAT - GAUTHIER
- Tessa FERREIRA
- Apolline PINCZON DU SEL
- Manon HÂTÉ
- Jeanne LABORDERIE
- Yanis DA COSTA
- Mathias DUBOIS
- Antoine JALOUNEIX
- Eliel MERIAUD
- Ruben MANCEAU
- Énola ZOONEKYND
- Adeline OMOSEFE

Félicitations aux mariés !

- Nicolas PRINCE et Stéphanie BOUBAULT
- Nicolas FOURNEYRON et Peggy GARNIER
- Stéphane LEGROUX et Karine MORIN
- Romain PAILLARD et Pauline MAGRON
- Yan ROUBALLAY et Stéphanie VERNHET
- Christophe MARTINEZ et Mariane JORGE SALGADO
- Eric RUTER et Laurence LALLEMENT
- Edouard BELOUET et Pauline BLANCHET

Ils nous ont quittés...

- Gilberte MARCHAL, 74 ans
- Gérard PINSARD, 77 ans
- Marcelle RENÉ Epouse BROUSSEAU, 81 ans
- Marius PINAULT, 90 ans
- Geneviève LEPRINCE, 87 ans
- Colette SABATIER Veuve THOMAS, 72 ans
- Maurice GIROUX, 90 ans
- Henri MAREM, 70 ans
- Marie-Anne BLIN épouse BEAULIEU, 45 ans
- Joana GIDER veuve MILLOT, 91 ans
- Robert SAMSON, 80 ans
- Georges COULON, 95 ans
- David RAHARIJAONA, 34 ans
- Roseline TRAWINSKI, 52 ans
- Jeannine NOËL veuve GODAIN, 84 ans
- Louis DUBO, 81 ans
- Pierre GUET, 96 ans
- Joseph MARÉCHAL, 94 ans
- Gérard SAROCHUS, 68 ans
- Guy MENNERAY, 82 ans
- André COAQUETTE, 82 ans
- Christian BERNOIS, 62 ans
- Georges ANDRIVET, 91 ans
- Gabrielle SERENNE Veuve LAPIERRE, 80 ans
- Madeleine RAFFAULT, 84 ans
- Pierrette LEGROS Veuve BOULARD, 80 ans
- Georgette SCHMITT, 85 ans
- Irène LAMY, 83 ans
- Armande CROCHET Veuve SCHMITT, 93 ans
- Olga MARTINEZ Veuve DESHAYES, 88 ans
- Jean COMMUN, 90 ans
- René KOECHLER, 39 ans
- René CAUBEL, 87 ans
- Jacqueline MOULIN Veuve JEULIN, 95 ans
- Marie FAUCHES, 64 ans
- Maurice PAROT, 89 ans
- Denise BOUCAULT Veuve CHABERT, 93 ans
- Richard CARDOUILLIS, 54 ans
- Abilio GONÇALVES, 83 ans

Janvier > Mai 2009

Juillet, août : un petit air de vacances flotte sur Olivet. Profitez de la belle saison pour (re)découvrir votre ville et les environs, sortir, flâner... Quelques idées sont réunies ici.
Bon été à tous.

Prendre le frais...

A la piscine d'été

Quand le thermomètre grimpe, rien de tel que de piquer une tête pour se rafraîchir. La piscine découverte du Poutyl est ouverte tout l'été, chaque jour de 10h à 19h30. Avec ses deux bassins et sa pataugeoire, c'est la sortie sympa en famille. A l'ombre d'un parasol, vous pourrez aussi grignoter au snack situé dans l'enceinte de la piscine.

BON À SAVOIR !
Le snack n'est pas seulement réservé à la clientèle de la piscine. On peut y déjeuner ou déguster une glace sans payer de droit d'entrée.

Tarifs piscine : gratuit pour les moins de 5 ans / 1,80 € pour les moins de 16 ans / 4,30 € pour les adultes résidant à Olivet / cartes de 5, 10, 20 entrées à tarifs préférentiels disponibles

En canoë

A bord d'un canoë, la douceur et le calme du Loiret seront appréciés par une belle journée d'été. Le camping d'Olivet, rue du Pont Bouchet, en propose à la location. Toutes les embarcations sont prévues pour accueillir jusqu'à deux adultes et deux enfants. L'avantage du canoë est bien sûr sa maniabilité. C'est donc une activité que l'on peut envisager pratiquer en famille, d'autant plus que le Loiret est très tranquille. Il reste cependant obligatoire de savoir nager.

Interview

Marie SAMUEL

Agent d' accueil et de promotion touristique de l'Office de Tourisme

Que peut apporter l'Office de Tourisme à un Olivetain ?

Dans beaucoup d'esprits, l'Office de Tourisme est réservé aux touristes. L'appellation déroute un peu or, nous avons une vraie mission de proximité. Il ne faut pas hésiter à passer nous voir pour se renseigner sur les sorties, les activités proposées à Olivet et dans la région. Nous avons une large documentation gratuite à disposition.

Et dans le cadre de la préparation de ses vacances ?

Nous sommes là pour faciliter l'organisation du voyage en recherchant des solutions d'hébergement, en commandant de la documentation touristique sur les manifestations organisées, des plans de ville... On se place véritablement en prestataire de services sans néanmoins outrepasser notre rôle car nous n'avons pas la prétention d'être une agence de voyages.

Office de Tourisme
Olivet - Saint Hilaire Saint Mesmin
Ouvert du lundi au samedi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
236 rue Paul Genain à Olivet
02 38 63 49 68
www.ot-olivet.fr

Nouveauté cette année, le camping propose également des journées découvertes associant le canoë et le vélo. Elles s'adressent particulièrement à des petits groupes de huit personnes maximum. La balade commence sur l'eau et se poursuit jusqu'à la cale du Port Arthur. Là, des vélos attendent le groupe pour un circuit d'une vingtaine de kilomètres. En prime, le road book est prévu !

Réservations auprès du camping municipal d'Olivet : 02 38 63 53 94 ou campingolivet@wanadoo.fr
- Location canoë : 15 € la demie journée, 20 € la journée
- Journées découvertes canoë - vélo : 25 € par personne
- Prévoir de réserver quelques jours à l'avance

Du cinéma à la belle étoile !

Se faire une toile en plein air, c'est le concept de « Passeurs d'images » proposé gratuitement les vendredis soir du mois de juillet.

Tous les films sont projetés au théâtre de verdure dans le parc du Poutyl à partir de 22h30. Pour profiter pleinement du cadre, venez de bonne heure et pique-niquez sur place en attendant la tombée de la nuit.

UN CONSEIL !
Pensez à apporter une couverture, un pull... Passée une certaine heure, la fraicheur se fait sentir.

- **Vendredi 3 juillet :** Joyeuses funérailles de Franck Oz – comédie dramatique de 2007 – 1h30
- **Vendredi 10 juillet :** Les trois brigands de Hayo Freitag – film d'animation pour enfants de 2007 – 1h19
- **Vendredi 17 juillet :** A bord du Darjeeling Limited de Wes Anderson – comédie de 2008 – 1h47, précédé d'un court métrage réalisé à Olivet en 2008 « Tous les enfants s'appellent Dominique »
- **Vendredi 24 juillet :** Le cahier de Hannah Makhmalbaf – drame de 2008 en VO – 1h21

Retrouvez les synopsis des films dans Oh ! Sortir

Côté balades

L'Office de Tourisme est à l'initiative de nombreuses marches thématiques et de visites guidées, toujours instructives et passionnantes sur le patrimoine de la ville. Suivez le guide !

Connaissez-vous les sorties du vendredi ? Il s'agit de marches proposées un vendredi sur deux par des bénévoles de l'Office de Tourisme. Ils connaissent Olivet et St Hilaire comme leur poche et ont tout simplement envie de vous faire découvrir les bons coins qu'ils aiment. Pour la modique somme d'un euro, ils vous offriront même le goûter !

Le rendez-vous est toujours fixé à 17h30 à l'Office de Tourisme, 236 rue Paul Genain.

- **Vendredi 3 juillet : St Hilaire et ses vergers.** C'est une marche de 2 heures qui a le bon goût de s'arrêter en pleine campagne pour déguster des cerises sur l'arbre. (départ du parking du Pâtis, derrière la mairie de St Hilaire à 17h45)
- **Vendredi 24 juillet : A la découverte du Val et du Coin-Rond.** 8,5 km à parcourir en contournant le parc floral, en passant sur le campus, en longeant le parc du Moulin… (départ du camping d'Olivet à 17h45)
- **Vendredi 7 août : Balade sur le terrain militaire, route d'Ardon.** Avec une autorisation spéciale, vous chemi-

Feu d'artifices et grand bal !

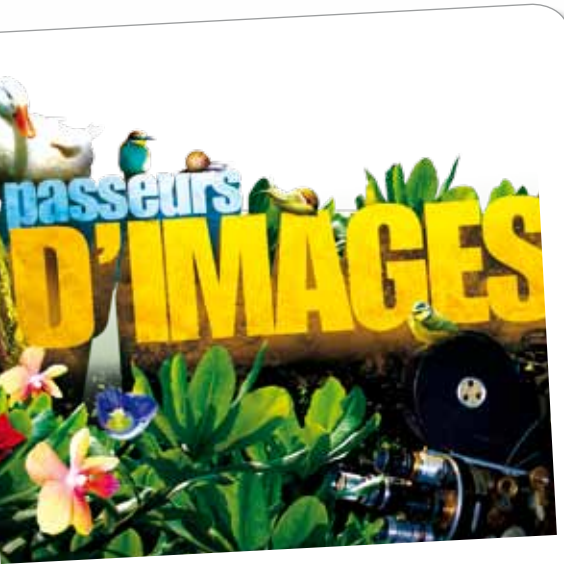

Du cinéma en plein air les vendredis de juillet !

Du canoë par une belle journée d'été...

Quelques promenades sur les bords du Loiret.

nerez paisiblement dans les bois, habituellement réservés aux manœuvres et entrainements du 6/12ème régiment de Cuirassiers. Prévoyez deux bonnes heures de marche. (départ du parking du cimetière du Bois Semé à 17h45)

- **Vendredi 21 août : Les châteaux et moulins des bords du Loiret.** C'est une sortie commentée toute nouvelle de 3 heures mêlant histoire des lieux et anecdotes du passé. (départ de la Plaine des Martinets à 17h45)

Pour en savoir davantage sur les bords du Loiret, il est régulièrement proposé des visites organisées par des guides professionnels. **Ce sera encore le cas cet été les samedis 4 et 25 juillet et le 8 août à 15 heures.**

› Inscription conseillée à l'Office de Tourisme : 02 38 63 49 68 – tarif : 3 €
Circuit de 2h30

S'aérer l'esprit

Une nouveauté encore avec l'opération « Feuilletons l'été ! » mise en place par la bibliothèque. La proximité avec le parc du Poutyl était trop tentante pour ne pas proposer une sélection d'ouvrages et de magazines à consulter en plein air.

Transats et chaises longues attendent petits et grands dans l'herbe et à l'ombre, **tous les mardis, jeudis et vendredis après-midi de juillet.** Les bibliothécaires proposeront aussi ponctuellement des histoires pour petites et grandes oreilles. Une seule excuse pour ne pas venir cet été : la pluie…

Et pour les jours de pluie justement, un petit rayon de soleil pourrait bien illuminer votre journée grâce aux « Estivales » reconduites cette année encore. Les agents de la bibliothèque proposent des pochettes-surprises de lecture et de musique. Vous repartez avec votre pochette sans savoir ce qu'elle renferme. Un indice : il y aura sûrement des romans, un livre documentaire, une bande dessinée et un CD. Laissez-vous surprendre !

› Attention : fermeture de la bibliothèque et de la média-bibliothèque du 3 au 24 août.

Fête nationale du 14 juillet

Deux retraites aux flambeaux seront accompagnées en musique par la fanfare de l'Harmonie d'Olivet et la fanfare Comida para todos. Rendez-vous à 21 heures :

- soit depuis le parc du Poutyl
- soit depuis le stade de Couasnon.

Une seule et même destination : la plaine des Martinets* pour admirer le feu d'artifices et poursuivre la fête en dansant.

* Possibilité de pique-niquer sur place

Cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques, majoritaire et minoritaires. Chaque mois, l'ensemble des tendances a la possibilité de s'exprimer dans cette page.

Les piscines d'Olivet, régie municipale
ou Délégation de Service Public ?

Faut-il créer une régie municipale ou, après un appel d'offre, signer un contrat de délégation de service public (DSP) avec un groupe privé pour exploiter les piscines couverte et d'été ?

Un sujet complexe et important autour duquel nous avons ouvert un débat objectif, sans a priori en faveur de tel ou tel mode de gestion et dans le seul intérêt des Olivetains et de la ville.

Une réflexion de plusieurs mois à laquelle nous avons largement associé les groupes minoritaires.

Une démarche comparative et évaluative des solutions possibles pour passer tous les paramètres au crible : coûts, avantages, gestion du personnel…

Au terme de ce travail, nous sommes convaincus que la DSP est la solution la mieux adaptée à la spécificité de telles infrastructures, aux expertises techniques requises, à la qualité et la diversité des services que nous souhaitons offrir à tous les usagers.

C'est pourquoi, en mai, nous proposerons au conseil municipal de confier la gestion de ces équipements à un délégataire, sur la base d'un cahier des charges très exigeant.

Bien sur, nous exercerons un suivi et un contrôle très étroits des activités déléguées pour que ces piscines satisfassent les attentes des Olivetains.

› Le groupe majoritaire

Les programmes d'action municipale d'Olivet Ensemble Autrement ont mis comme élément prioritaire de notre développement le devenir de notre cadre de vie avec un aménagement du centre de notre ville. L'évolution du schéma de défense et incendie de l'agglomération que la municipalité a choisie de subir plutôt que de proposer une solution compatible avec l'engagement de nos sapeurs pompiers volontaires, rendra l'emplacement actuel du casernement. Vingt ans d'atermoiement !

Nous avions pu espérer que nos positions soient comprises en voyant quelques croquis de réalisation prévues à l'échelle de… vingt ans pour le centre ville.

Mais nos efforts ont permis que le plan local d'urbanisme retienne la nécessité de la rénovation du centre urbain. Cette volonté va-t-elle se concrétiser ? Les délais de la loi sont impératifs en cette matière, et le délai court depuis l'adoption du Plan Local d'Urbanisme.

Maintenant que l'ensemble des Olivetains est à même d'appréhender la nouvelle politique de la majorité municipale et de percevoir les impasses qu'un développement se limitant à considérer le boulevard Victor Hugo comme les « fortifs » parisiennes, nous redisons que le devenir de la commune ne saurait se faire en hypothéquant le devenir du centre.

› Marie-Danielle ROCHERIEUX, Yves MARTINEZ

Bonnes vacances à tous les Olivetains

2009, année de crise s'il en est, est une année difficile pour beaucoup d'entre nous. Nous vous souhaitons néanmoins de bonnes vacances d'été, en espérant que le maire ne profitera pas de cette période pour imposer à nouveau quelque augmentation de taxe communale comme ce fut le cas l'année dernière avec la taxe sur l'électricité.

Profitez bien de vos congés, « soyez zen » avant une rentrée qui s'annonce difficile pour la circulation dans l'agglomération Orléanaise avec les travaux du tramway, et encore plus à Olivet avec les travaux, tant attendus mais si peu anticipés, sur le pont du Maréchal Leclerc et qui dureront plus d'un an. (l'autoroute A71 n'est toujours pas gratuite dans l'AgglO, le pont Cotelle est en très mauvais état (étayé par des cales en bois) et le carrefour de Verdun est un non sens)…

La suite, sur notre blog :
http://olivet-alternative-2008.over-blog.com/

› Françoise BARBIER, Michel MUDRY,
Jacques-Yves FRAIGNAC - Groupe Olivet Alternative

Devoirs de vacances
(donnés le 15 mai, distribués en Juillet)

Calcul : soit 3977 la base moyenne de Taxe d'habitation pour Olivet et 17,04% le taux, calculez le produit moyen. Soit 3068 la base pour Saint-Pryvé et 19.86 le taux, faites le même calcul !

Réponses : 678 pour Olivet et 609 pour St-Pryvé, en 2007…

Logique : Connaissant cette réalité, montrez que le discours sur les impôts locaux qui ne retient que les taux pour établir un classement est trompeur !

Statistique : Déterminez le pourcentage d'Olivetains dont les impôts locaux 2009 ont augmenté. (A faire quand chacun aura reçu son avis d'imposition !)

Géographie : Sachant la caserne des pompiers d'Olivet vétuste et mal située, marquez sur le plan le meilleur emplacement possible pour garantir secours et sécurité aux Olivetains.

Attention : toute solution hors commune sera pénalisée !

Rédaction : Maire d'une commune disposant d'un bien joli camping au bord du Loiret, vous écrivez au préfet pour qu'il annule l'interdiction d'utiliser un terrain voisin, éventuellement inondable l'hiver, pour accroître un peu la capacité estivale d'accueil des touristes.

› Jean-Christophe HAGLUND et Odile THOMAS
Groupe Pour Olivet, citoyenne, écologique et solidaire

Le Poutyl : un domaine chargé d'histoire

Bien qu'une grande partie du château du Poutyl ait aujourd'hui disparu, le site a su conserver sa superbe d'autrefois.

Le domaine du Poutyl, constitué au temps du roi Henri IV, était sans doute l'un des plus importants des bords du Loiret. Il s'étendait depuis le pont d'Olivet jusqu'à l'église Saint-Martin. L'ensemble était la propriété et la fierté du Maréchal d'Escures, maréchal des logis du roi et de ses armées.

On raconte que de grandes personnalités ont séjourné au Poutyl. Henri IV, Louis XIII, ou encore Marie de Médicis ont fréquenté cette demeure ce qui témoigne de sa notoriété.

Le Poutyl restera dans les mains de la famille d'Escures de 1594 à 1828. Après la révolution, Jean Casimir de Gaillard d'Escures n'ayant pas supporté la profanation de son château en 1793, décida de vendre la propriété. Les pierres furent ensuite revendues.

Avec l'amicale collaboration de l'association A la Recherche du Passé d'Olivet

De cette grande bâtisse, il ne reste aujourd'hui qu'une haute terrasse surplombant le Loiret ainsi qu'une aile fortement remaniée, et quelques allées aménagées.

En 1942, sous l'impulsion du Maire Paul Genain, la municipalité fit l'acquisition du Poutyl avec une nouvelle destinée pour le domaine : la création de terrains de sport (football, basket-ball, boules, volley-ball) puis, plus tard, l'ouverture du parc public. Le domaine s'est ensuite enrichi d'une école maternelle, de la piscine découverte inaugurée en 1970 mais également du « Mille-club » l'espace mis à disposition de la Maison des Jeunes et de la Culture.

L'histoire s'écrit encore aujourd'hui. Récemment une ancienne salle de répétition située dans l'aile du château fut rénovée pour donner naissance au petit théâtre du Poutyl… célèbre pour ses « Goûtez au théâtre » qui font grandir l'imaginaire des plus petits.

Raymond SERVAIS, l'homme aux deux passions

Sculpteur statuaire de métier, il entreprit voilà quelques années de restaurer la chapelle de Couasnon laissée à l'abandon.

Au bout de l'impasse du château, près de l'horloge fleurie, une petite chapelle, autrefois la chapelle du château de Couasnon est en cours de réhabilitation. Fermé depuis de nombreuses années, ce lieu de culte n'était plus entretenu et partait en décrépitude. Le coup de grâce fut porté par une branche d'un cèdre plusieurs fois centenaire qui s'abattit sur l'édifice, lors de la tempête de 1999, laissant un trou béant dans la toiture.

« Ca me fendait le cœur de la voir partir en ruine. »

Alors qu'elle semblait condamnée, un bienfaiteur prit les choses en main en décidant de la restaurer entièrement. Son salut, elle le doit à son talentueux voisin, Raymond Servais. Un travail de longue haleine commence alors. D'abord l'acquérir auprès du diocèse, ensuite partir à la recherche de fonds avant d'entamer sa réhabilitation pour lui redonner une âme.

Aujourd'hui, les extérieurs sont refaits et Raymond Servais s'attèle maintenant à l'intérieur où il va pouvoir exprimer tout son art, celui de la sculpture et de la peinture, son métier depuis 30 ans.

Ses projets ? Une grande fresque à la Michel-Ange très couleur locale avec l'apparition de personnages d'Olivet. Une reproduction de la « Vierge d'Olivet » qui était jadis dans la niche au-dessus de l'autel et dont l'original est aujourd'hui exposé au musée du Louvre, et aussi quelques grandes statues taillées dans la branche du cèdre qui a bien failli détruire à jamais cette petite chapelle.

Pour ses sculptures, tout est « fait main ». C'est d'abord un dessin, puis une ébauche en terre glaise avant de passer au gros œuvre, herminette en main, dans un bloc de pierre ou une grume de bois.

Il n'est pas encore annoncé une date d'achèvement de cette belle rénovation mais son rêve est de l'ouvrir dans quelques années au public afin qu'elle devienne un lieu d'exposition et de concert.

Son atelier de sculpture est ouvert chaque après-midi, 38 rue du Poirier à Orléans

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

TBWAVCORPORATE © Alexis / C.Monteichol Réf. 260.07/604-A

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute)

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé
inpes
www.inpes.sante.fr

Ministère chargé de la Santé